


Exemple d'un permis de gagnant "Cerf sans bois premier abattage"

Cerf sans bois premier abattage	
Le présent permis autorise son titulaire à abattre un cerf sans bois sur le territoire indiqué sur ce permis à la condition que celui-ci soit abattu en premier.	
Le titulaire du présent permis doit également être titulaire d'un permis régulier de chasse au cerf de Virginie (sauf zone 20) valide.	
<hr/>	
Permis de chasse	2010-20015190
541 - Chasse cerf sans bois premier abattage	
Ce permis autorise son titulaire à abattre un cerf sans bois sur le territoire suivant : Zone 8 est	
Valide pour les périodes 2010	
Certificat : 00275700 F	Prix: 20,00\$
LECHASSEUR JOS	(tx incl)
1234 OLYMPIA	
Deux-Montagnes	
J4R 1V2	Date de naissance: 1938-10-24
<hr/>	
No d'agent 15050040	2010-20015190
Délivré le 2010-08-24 à 15h27	TPV 00316807
Par	

Ressources naturelles et Faune	
Québec 	
<hr/>	
Coupon de transport	
* Apposer sur l'animal	
Délivré le 2010-08-24 à 15h27	
541 - Chasse cerf sans bois premier abattage	
20015190-01	_____
	ENREGISTREMENT
	OBLIGATOIRE
	SERT D'AUTORISATION POUR EXPORTER

Cette portion est un point d'information pour l'utilisation de ce permis.

Cette partie est le permis de "Chasse cerf sans bois premier abattage" valide sur le territoire qui y est indiqué.